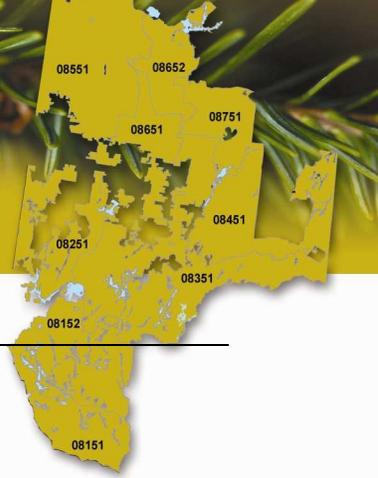


RÉSULTATS RÉGIONAUX

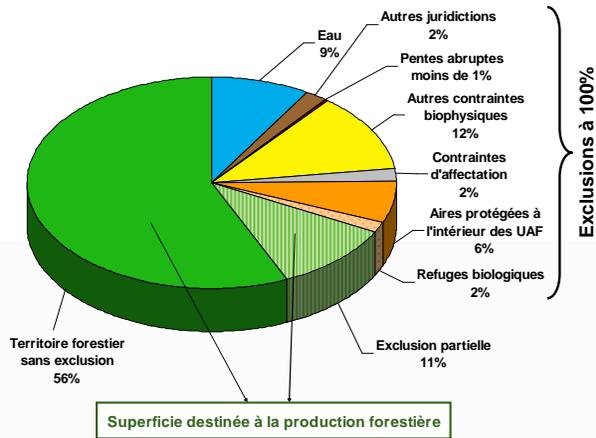
Abitibi-Témiscamingue



1 - DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Portrait global

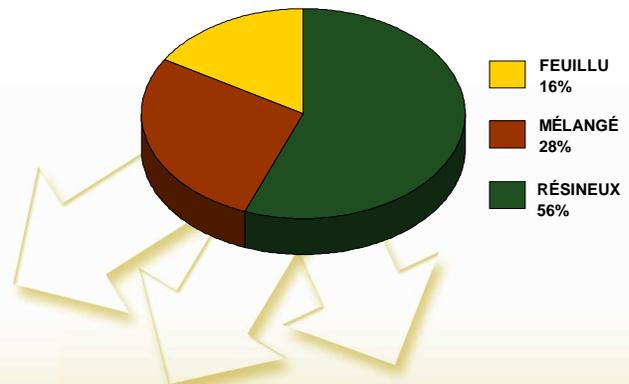
Superficie¹ : 4 570 240 hectares



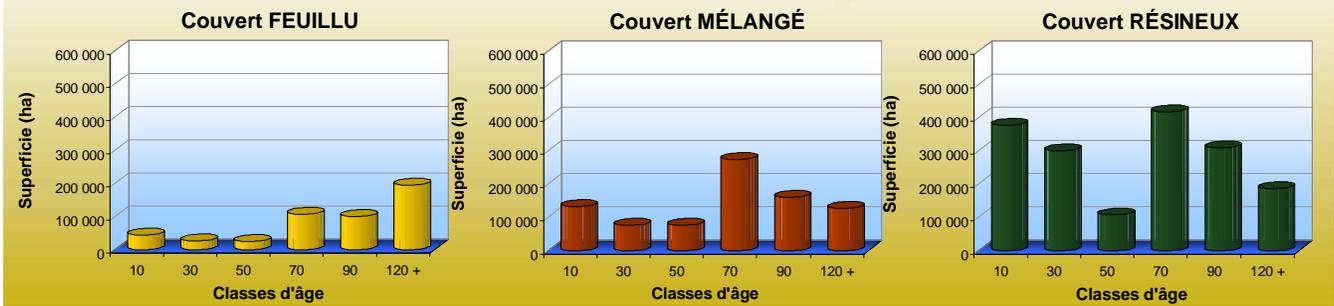
Portrait du territoire destiné à la production forestière

Types de couvert

Superficie² : 3 037 019 hectares



Types de couvert et classes d'âge



¹ superficie brute sans réduction ² superficie nette après réduction

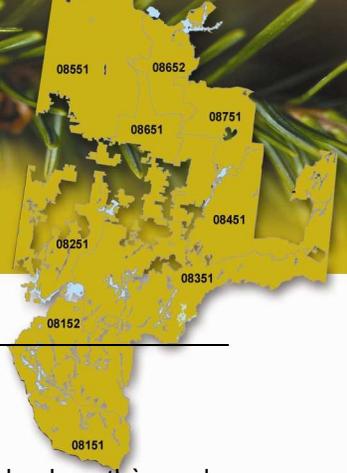
2 - POSSIBILITÉ FORESTIÈRE (1^{ER} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2013)

Calcul de possibilité forestière	Possibilité par essence ou groupe d'essences (m ³ /an)									
	Rendement soutenu (150 ans)									
	SEPM ¹	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables ²	Autres feuillus durs	Total
A 2000-2008	3 077 500	201 900	72 700	590 700	618 100	684 800	214 700	244 000	34 600	5 739 000
B Forestier en chef 2009-2013	2 030 000	108 300	28 500	155 500	493 900	549 300	154 900	181 100	28 200	3 729 700
Variation (B-A)	-1 047 500	-93 600	-44 200	-435 200	-124 200	-135 500	-59 800	-62 900	-6 400	-2 009 300
Variation (%)	-34,0%	-46,4%	-60,8%	-73,7%	-20,1%	-19,8%	-27,9%	-25,8%	-18,5%	-35,0%
C Forêt Québec 2008-2013	1 860 400	108 700	29 400	168 500	475 700	502 100	155 800	189 200	30 200	3 520 000
Variation (B-C)	169 600	-400	-900	-13 000	18 200	47 200	-900	-8 100	-2 000	209 700

¹ sapin, épinettes, pin gris et mélèze ² érable à sucre et érable rouge

Provenance des volumes	Superficie totale ¹		Récolte maximale annuelle	
	ha	m ³	m ³	%
Bandes riveraines	60 005	80 645	80 645	2,2%
Séparateurs de coupe	16 127	19 172	19 172	0,5%
Pentes fortes (31 à 40 %)	62 112	58 124	58 124	1,6%
Habitats fauniques	2 640	4 480	4 480	0,1%
Encadrements visuels	353 525	292 394	292 394	7,8%
Territoires à multiples usages	528 763	690 340	690 340	18,5%
Forêts morcelées (peuplements orphelins)	190 689	226 343	226 343	6,1%
Autres particularités régionales ou locales	101 166	54 152	54 152	1,5%
Sous-total des contraintes	1 315 027	1 425 650	1 425 650	38,2%
Sous-total sans contrainte	1 527 354	2 304 050	2 304 050	61,8%
Total	2 842 381	3 729 700	3 729 700	100,0%

¹ Superficie annuelle pour l'UA (084-62) qui fait partie de l'Entente "Paix des Braves"



3 – EXIGENCES GÉNÉRALES

Cette section présente les interventions forestières à réaliser afin de rencontrer les hypothèses de la stratégie d'aménagement forestier retenue pour évaluer la possibilité forestière. Pour des explications détaillées des traitements sylvicoles énumérés, veuillez consulter la fiche thématique « Exigences générales ».

Synthèse des traitements sylvicoles prévus		Superficie ³
		ha/an
Avec récolte	CPRS, CPHRS, CPPTM, CPEF ¹	23 012
	Jardinages et assainissement	5 333
	Éclaircie commerciale, CPEP et CPES ²	7 498
Sans récolte	Préparation de terrain	5 338
	Plantation, regarni, ensemencement	6 501
	Dégagement	763
	Éclaircie pré-commerciale	7 297
	Drainage et élagage phytosanitaire	300

¹ Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), coupe avec protection de la haute régénération et des sols (CPHRS), coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM) et coupe finale de la coupe progressive d'ensemencement (CPEF).

² Coupe progressive d'ensemencement - intervention primaire ou secondaire.

³ Superficie annuelle prévue à compter du 1er avril 2008 (1er avril 2009 pour les UA 081-51 et 081-52) pour la première période quinquennale du plan général d'aménagement forestier.

4 – NOTE AU LECTEUR

Cette fiche a été mise à jour afin de prendre en considération les modifications apportées en 2009 aux fiches des résultats applicables aux unités d'aménagement (UA) 081-51 et 081-52 (versions 2.1).

De plus, les résultats de l'UA 084-62 ont été ajoutées alors que ceux des UA 085-51, 086-52 et 087-51 ont été retranchés, au profit de la région Nord-du-Québec, afin d'harmoniser la présentation des résultats régionaux avec celle du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune en référence à l'attribution des bois par région.

Pour connaître le volume des attributions à jour, vous pouvez consulter le site Internet du ministère des Ressources naturelles et de la Faune localisé à l'adresse suivante :

<http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-planification-droits-CAAF-possibilite.jsp>.

